

Compte-rendu Conseil Municipal

Séance du 12 juin 2018

Présents : Janine TRELAT, Christine MARCHAL LABAYE, Magali CHATELAIN, Joris HURIOT, Bruno HURIOT, Francis GUILLET, Karim LHUILLIER, Brice MARLANGEON, Frédéric PERROSE

Absents : Olivier ANDRE (pouvoir à Karim LHUILLIER), Christelle LOMBARD (pouvoir à Frédéric PERROSE), Gaëtan KANY

Secrétaire de séance : Frédéric PERROSE

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 07 mai 2018

Unanimité

2. Compte-rendu des décisions du Maire exercées par délégation du Conseil Municipal

1. Décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres dans la limite de 20.000 euros HT ainsi que toute décision concernant les avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget

2 - 28/04/2017 – location copieur mairie – 240,00 € / trimestre TTC

5 - 22/06/2017 – panneau affichage école – 784,60 € TTC

6 - 04/07/2017 – location wooxo mairie – 111,60 € / mois TTC

7 - 20/07/2017 – réfection éclairage musée – 1 668,60 € TTC

8 - 31/07/2017 – travaux sylvicoles – 1 656,13 € TTC

9 - 18/08/2017 – rideau aluminium ateliers – 2 591,75 € TTC

10 - 12/09/2017 – travaux sylvicoles – 1 013,11 € TTC

11 - 12/09/2017 – remplacement luminaires école – 5 243,83€ TTC

15 - 30/11/2017 – réfection chaussées – 21 108,00 € TTC

16 - 01/12/2017 – tablettes tactiles école – 3 391,20 € TTC

17 - 01/12/2017 – lame déneigement – 3 720,00 € TTC

18 - 12/12/2017 – menuiseries mairie – 2 231,27 € TTC

19 - 26/12/2017 – assurances – 5 760,48 € TTC

20 - 28/03/2018 – réfection voirie rues Ravel – Berlioz – Chopin – Impasse Pierre Fourier – 18 278,40 € TTC

21 - 29/03/2018 – abattage arbres cimetière – 2 750,00 € TTC

22 - 17/04/2018 – réfection voirie rue Chapelle Ronde – Place Jeanne d'Arc – rue Stivert – 13 712,40 € TTC

23 - 16/04/2018 – MO réfection trottoirs rue Pasteur – 2 081,75 € TTC

26 - 09/05/2018 – acquisition aspirateur – 1 299,00 € TTC

27 - 22/05/2018 – acquisition tondeuse – 1 462,99 € TTC

28 - 22/05/2018 – acquisition nettoyeur – 1 080,00 € TTC

29 - 22/05/2018 – acquisition motobineuse – 510,00 € TTC

2. Accepter les indemnités de sinistres afférentes aux contrats d'assurance

12 - 19/09/2017 – dégâts des eaux salle CM – 880,00 € TTC

13 - 19/09/2017 – accident place Chanoine Marchal – 3 650,00 € TTC

14 - 10/10/2017 – garde-corps 1 rue Général Leclerc – 899,64 € TTC

30 - 04/06/2018 – accident 1 rue Général Leclerc – devant basilique – devant OPAC – 2 500,80 € TTC

31 - 04/06/2018 – 2 accidents 3 rue Général Leclerc – 4 598,38 € TTC

3. Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière

1 - 02/02/2017 – concession n°531 NC – BALLAND Antoine – 30 ans

3 - 02/05/2017 – concession n°93 – MOECKES Isabelle – 30 ans

4 - 13/06/2017 – concession n°533 – FRIAISSE Henri – perpétuelle

24 - 07/05/2018 – concession n°99 – CHOPLIN Micheline – 30 ans

25 - 07/05/2018 – concession n°337 – DOBOSIEWICZ Joseph – 30 ans

4. Intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle et portant sur tous les domaines et juridictions dans lesquels la commune peut être amenée en justice et autorisation pour le Maire de se constituer partie civile

Unanimité

3. Décisions modificatives - Budget primitif 2018

M. le Maire indique que des travaux non budgétisés au budget primitif 2018 doivent être réalisés cette année : la rénovation du bureau de Poste avant sa transformation en Agence Postale Communale et l'aménagement extérieur devant la chambre funéraire.

Proposition :

- Inscription de 27 000 € au budget primitif en dépenses d'investissement afin de financer les travaux à effectuer pour la future Agence Postale Communale.

M. le Maire précise qu'une aide financière sera attribuée par le Fonds Départemental de La Poste.

- Inscription de 8 000 € au budget primitif en dépenses d'investissement afin de financer l'aménagement de la voirie devant le funérarium.

4. Lotissement « Sur nos Fontaines » - Révision du prix de vente des parcelles

M. le Maire rappelle le contexte de l'aménagement de ce lotissement, aménagement terminé en août 2014.

Il fait remarquer à l'assemblée les points suivants :

- une procédure judiciaire est venue perturber la vente de ces parcelles ;
- le règlement du lotissement est contraignant au regard des prescriptions du PLU ;
- les orientations du SCoT des Vosges Centrales sont elles aussi contraignantes. le Syndicat donne la priorité au renouvellement urbain et à la densification urbaine. Il limite donc les constructions neuves.
- Aucune demande de construction n'a été signée depuis la mise en vente de ces parcelles.

Aussi, après divers échanges en commission, M. le Maire propose de baisser le prix des parcelles du lotissement « Sur nos Fontaines » pour qu'elles trouvent rapidement des acquéreurs. Il est proposé de diminuer le prix au mètre carré afin de :

- Attirer de nouveaux habitants ;
- Dynamiser les commerces ;
- Soutenir les effectifs de notre école.

M. le Maire fait remarquer que l'arrivée de nouveaux habitants contribuera à augmenter les ressources fiscales de la commune et la dotation forfaitaire, versée par l'Etat.

Il est proposé, compte tenu du marché actuel, de fixer le prix de vente à 13 € TTC/m².

3 contre, 1 abstention, 7 pour.

5. Participation financière des commerçants et artisans avec encarts publicitaires dans le bulletin municipal

Il est proposé de fixer cette participation à 50 € pour les professionnels qui souhaitent obtenir un encart publicitaire dans le bulletin municipal 2019.

Unanimité

6. Personnel communal

Il est proposé de supprimer un emploi d'adjoint technique contractuel à temps non complet.

Unanimité

Création d'un emploi d'adjoint administratif contractuel à temps non complet : dans le cadre de l'installation de l'Agence Postale Communale, du développement du patrimoine local, mais aussi pour effectuer certaines tâches administratives, un emploi d'adjoint administratif contractuel à temps non complet (30 heures/semaine) est proposé d'être instauré dès le mois de septembre prochain.

Pour le service de restauration scolaire, un emploi d'adjoint technique contractuel à temps non complet est proposé d'être créé (8 heures/semaine scolaire).

Unanimité

7. Motion concernant l'installation des compteurs Linky

Le déploiement des compteurs communicants LINKY est entamé à l'échelle nationale depuis décembre 2015.

La Commune de MATTAINCOURT ne peut pas s'opposer juridiquement au déploiement des compteurs LINKY.

Aussi, il est proposé une motion pour demander à Enedis de laisser le libre choix aux particuliers en ce qui concerne la pose ou non du nouveau compteur Linky.

Unanimité